CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E64396** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE 04/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1986

Raison sociale : PLASSART MENUISERIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 143 869

Z I DES CINQ CHEMINS
56520 GUIDEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 337 596 357 RCS

Siret : 337 596 357 00042

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5419384

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 230303C1247001/001473320

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 230303C1247001/001473320

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 02 97 02 97 67 **Fax :** 02 97 02 73 56

Portable : 0683890051

Responsabilité légale :
DIX-DIXNEUF (880 028 428) / POCHER ISABELLE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.plassart-menuiserie.com

E-mail : comptabilite@plassart.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 677 415 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	13	23/11/2023
9112	Agencement (Technicité confirmée)	10	23/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/11/2026 12:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.